

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2014-01 du Comité syndical du Jeudi 16 Janvier 2014

~~~~~  
BUDGET PRINCIPAL 2014

L'an deux mil quatorze le seize janvier à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 janvier 2014.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC, Marie-Christine BOUSQUET, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSSET, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Gérald VALENTINI
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 16	

Considérant le contexte économique régional difficile, le Syndicat doit maîtriser ses dépenses et stabiliser ses ressources

Considérant que certains de ses membres ont sollicité en fin d'année 2013 un effort particulier sur le budget 2014, afin que les participations restent raisonnables.

Considérant que le Conseil général a sollicité une réduction des dépenses de fonctionnement.

Considérant en outre qu'il est souhaitable de maintenir la démarche engagée les années précédentes en termes de rigueur budgétaire,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

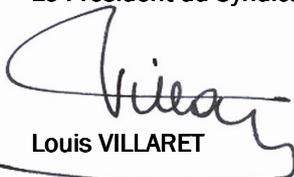
- ✓ **D'adopter** le budget principal de l'établissement 2014 pour un montant de 1.077.584.16 euros dont 1 073 187,58 euros en section de fonctionnement et 4396,58 euros en section d'investissement, conformément à la liasse budgétaire ci-annexée

Clermont l'Hérault, le 30 Janvier 2014

Publiée le 30 Janvier 2014

Transmise le 30 Janvier 2014

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET